

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2017

Date de la convocation : 09/05/2017

Ouverture de la séance à 18 heures 00.

Présents : M. PALLAS A., Maire - Mme SOULE J. - M. BONNET Ph. - M. DIVERCHY G.,
Adjoints - Mmes BENCHALAL S. - LADEVEZE A. - ESCAZAUX Ch. - MM. ATES F. -
BAQUE M. - BRANDO B. -

Excusés : MM. BOUCHE D. - ESPARSEIL C. – FERRERE M. - SICARD Ch. - SANCHEZ J.

Secrétaire de séance : M. BRANDO B.

Lecture et signatures des délibérations de la séance précédente.

Comptes administratifs 2016 – Comptes de gestion 2016

Présentation des comptes administratifs 2016 et des comptes de gestion, pour la commune et pour le CCAS.

COMMUNE

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 503 870,24 €

Recettes : 412 083,97 €

Résultat exercice : - 91 786,27 €

Excédent 2015 : 200 178,97 €

=====

TOTAL : +108 392,70 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 229 142,83 €

Recettes : 677 722,87 €

Résultat exercice : 448 580,04 €

Excédent 2015 : 20 840,38 €

=====

TOTAL : + 469 420,42 €

RESULTAT DE CLOTURE :

Soit : Financement + 108 392,70 €

Investissement + 469 420,42 €

=====

Ensemble + 577 813,12 € (Exc. fonct. Reporté)

CCAS

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 3 510,00 €

Recettes : 1 477,00 €

Résultat exercice : - 2 033,00 €

Excédent 2015 : + 1 827,67 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion, Commune et CCAS 2016, en l'absence de Monsieur le Maire.

BUDGET PRIMITIF 2017

COMMUNE

Fonctionnement : Dépenses : 520 909,29 € Recettes : 520 909,29 €

Investissement : Dépenses : 925 771,95 € Recettes : 925 771,95 €

CCAS

Fonctionnement : Dépenses : 3 827,67 € Recettes : 3 827,67 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les budgets primitifs 2017.

QUESTIONS DIVERSES

Barrière de protection le long du ruisseau :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a une différence entre le devis et la facture ; le Conseil Municipal refuse de régler le dépassement.

Comité des fêtes :

Monsieur Choulet, Président du Comité des fêtes, assistant à la réunion fait état de la trésorerie du comité et soumet au Conseil Municipal la demande de subvention annuelle.

Une proposition de 5 000 € de subvention a été faite par le Conseil Municipal ; la commission des loisirs statuera en fonction du bilan 2016 du Comité des Fêtes.

Recensement de la population 2018 :

Mmes Bellaud Stéphanie et Baqué Gisèle sont désignées comme recenseurs.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 15.